



Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 13*Objet : Affectation résultat budget photovoltaïque**Date de convocation :**6 avril 2022**Date d'affichage :**6 avril 2022**Nombre de Conseillers en exercice :**23**Nombre de présents :*
*18**Nombre de votants :**19*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)

L'an deux mille vingt deux

Le 12 avril à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Marie-Laurence PUJOL, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Brigitte DELCASSE

Absents : Mme Anne BENAICHE, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : Mme Sonia PARRIEL

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif 2021 du budget chaufferie bois statuant sur l'affectation d'exploitation de l'exercice, constate que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de : 86.86 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : 86.86 €

Résultat antérieur de l'exercice : 0.00 €

Résultat à affecter 86.86 €**Solde d'exécution de la section d'investissement :**

Solde d'exécution de la section d'investissement

510.00 €

Excédent de financement

0.00 €

Solde des restes à réaliser d'investissement

0.00 €

Excédent de financement

510.00 €

Excédent de financement**AFFECTATION :**

Affectation en réserves Article 1068 0.00 €

Report en exploitation Article 002 86.86 €

- A D O P T É -

Le Maire,
Thierry DELBREIL